

I/ Constituer la société pluri-professionnelle d'exercice (SPE)

Matinée présidée par Yves REINHARD, Professeur émérite de l'Université Lyon 3, avocat associé, Fiducial Legal by Lamy

8h40 - Accueil

9h00 - Introduction

Nicolas BORGA, Professeur à l'Université Lyon 3

9h20 - La forme sociale

Christophe VERNIERES, Professeur à l'Université Grenoble Alpes,

Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur à l'Université Lyon 3, avocat associé, Cabinet Jacques Bret.

10h00 - Le capital

Bastien BRIGNON, Maître de conférences, Aix-Marseille Université,
Un représentant des avocats

10h40 - L'assurance

Luc MAYAUX, Professeur à l'Université Lyon 3,
Pierre ROGER, Responsable Grands Comptes des Professions Réglementées du Chiffre et du Droit.

11h20 - L'Europe

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Lyon 3
Monsieur le Bâtonnier Michel BENICHOU, Président du CCBE (sous réserve)

Débats

II/ Faire vivre la société pluri-professionnelle d'exercice (SPE)

14h15 - Le secret professionnel

Participants :

Me Pierre GAMBAZZI, Avocat au barreau de Lyon
Me Damien BRAC DE LA PERRIERE, ancien Notaire, Directeur juridique du Conseil Supérieur du Notariat
Jean Paul BOUVARD, vice-président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
Me Geoffroy BERTHELOT, Mandataire judiciaire associé, MJ Synergie, Maître de conférences à Sciences-Po Paris

Synthèse et modération :

Jean-Baptiste PERRIER, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand

15h30 - Les conflits d'intérêts

Participants :

Me Eric ETIENNE-MARTIN, président d'honneur de l'IFPPC, membre du CNAJMJ, Administrateur judiciaire, AJ Partenaires
Me Olivier FRADIN, Huissier de justice
Julien SCICLUNA, Secrétaire de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle
Alice MEIER-BOURDEAU, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, SCP MBL
Jean Paul BOUVARD, vice-président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Synthèse et modération :

Pierre MOUSSERON, Professeur à l'Université Montpellier 1

16h15 - Apprivoiser le choc des déontologies

Joël MORET-BAILLY, Professeur à l'Université de St Etienne

17h15 - Conclusion

Pierre BERLIOZ, Professeur à l'Université Paris 5, Conseiller du Garde des Sceaux en charge des professions réglementées

Validation au titre de la formation continue pour les avocats (7 heures)

DROITS D'INSCRIPTION

150€ TTC pour les professionnels

Gratuité pour les enseignants chercheurs et les étudiants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE jusqu'au 5 décembre

Pour recevoir le bulletin d'inscription

CONTACT : Equipe de droit privé : edprive@univ-lyon3.fr

Tél. : 04 26 31 87 57 - 88 49